

Programme



FACE AUX RISQUES

Ansanm nou lé paré

2-4 octobre 2024

JOURNÉES D'ÉCHANGES,
DE VISITES ET DE PARTAGE



 Conseil départemental de La Réunion
Palais de la Source, Saint-Denis





Mercredi 2 octobre :

Première journée d'échanges et de partage



8h –9h : Accueil des participants



9h –10h : Prises de paroles introductives



10h –12h : Table-ronde n°1 “La réponse de la société civile aux catastrophes dans l’océan Indien et dans les territoires ultramarins”

L’océan Indien est le **troisième territoire au monde le plus exposé** aux catastrophes naturelles (Météo France, projet BRIO). De plus, dans le contexte du changement climatique, les **phénomènes extrêmes** tels que les cyclones s’annoncent de **plus en plus fréquents** et de **plus en plus intenses**. À l’échelle de la France, les territoires les plus exposés aux risques naturels sont les **territoires ultramarins**, en particulier les territoires insulaires de la Caraïbe, de l’océan Indien et du Pacifique.

Dans ce contexte, la **préparation de la société civile** à faire face à des catastrophes est essentielle. Comment améliorer la culture du risque sur ces territoires ? Quel rôle jouent les populations et les organisations de la société civile en situation de catastrophe ? Comment s’articulent les actions de solidarité citoyenne et celles des autorités locales ?

Table ronde suivie d’un échange avec les participants



12h –13h30 : Pause-déjeuner



13h30 –16h30 : Ateliers “world café” (ateliers en simultané)

Thème 1 :

L'enjeu des personnes vulnérables

Dans le domaine de la prévention des risques, le terme « **vulnérabilité** » est défini comme : « *le niveau d'effet prévisible d'un phénomène naturel (un aléa) sur des enjeux (les sociétés humaines et leurs activités) (Géoconfluences, Glossaire, « Vulnérabilité* ». En d'autres termes, les personnes dites « **vulnérables** » aux risques majeurs sont les personnes qui, par leur **situation géographique, sociale** ou **économique**, sont plus à même d'être **affectées par les effets d'un aléa** et d'en subir les dommages. Par exemple, une famille vivant au **bord d'une ravine** ou dans une **habitation précaire**, n'offrant aucune protection face aux risques les plus prégnants : cyclone, inondation, glissement de terrain, etc. est plus spécifiquement vulnérable.

Dans le cadre des travaux de l'AFPCNT à La Réunion, les publics identifiés comme les plus « vulnérables » face aux risques majeurs sont les suivants : les **personnes en situation de précarité économique et/ou sociale**, les **personnes âgées**, les **personnes en situation de handicap**, les **personnes accompagnées par un travailleur social**, les **personnes sans domicile fixe**, les **personnes résidant en zone d'aléa fort**, les **résidents temporaires** et encore les **touristes** peu informés des risques auxquels le territoire est exposé, etc.



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°1 : Les personnes relevant d'une vulnérabilité socioéconomique

Atelier n°2 : La population touristique



Thème 2 :

La valorisation des savoir-faire locaux et ancestraux

L'anthropologue Narumon Arunotai définit les **savoir-faire écologiques traditionnels** comme « *un ensemble de connaissances et de croyances développées, expérimentées, sélectionnées et accumulées au fil des générations* ».

Dans le domaine des risques naturels, les savoir-faire locaux et ancestraux peuvent être définis comme un **ensemble de connaissances et de croyances** liés aux aléas naturels tels que l'identification de **signes avant-coureurs** de la survenue d'un phénomène extrême (tsunami, cyclone, etc.), l'utilisation de **plantes médicinales** en situation de catastrophe, les **pratiques constructives** résilientes ou encore les **pratiques agricoles** respectueuses de l'environnement.

L'**exposition du territoire** réunionnais à de nombreux risques (cyclone, éruption, inondation, glissement de terrain, séisme, etc.) a conduit les populations à **s'adapter** et à **développer des pratiques « résilientes »** face aux risques majeurs qui se transmettent de génération en génération. Toutefois, l'urbanisation comme la faible occurrence de phénomènes extrêmes lors des dernières décennies entraînent une **perte de la mémoire** de ces risques et de ces savoir-faire chez les plus jeunes générations.

Quelles expériences à partager ? Comment faire vivre ces savoirs ?
Quelle transmission entre les générations ?



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°3 : Les savoirs des femmes dans la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) : connaissances traditionnelles, apports à la RRC dans le contexte du changement climatique, besoins particuliers

Atelier n°4 : Les savoir-faire ancestraux écologiques et la RRC

16h30 : Clôture de la première journée et présentation du programme du lendemain





8h –9h : Accueil des participants



9h –12h : Suite et fin des ateliers “world café”
(ateliers en simultané)

Thème 3 :

L'implication des populations face à la catastrophe : le vecteur associatif et les initiatives citoyennes

En matière de réduction des risques de catastrophes, si le rôle des professionnels est majeur, la **participation de la population** est également essentielle. Elle peut se faire à **titre individuel** ou sous forme du **bénévolat associatif**. Le bénévolat peut s'inscrire alors dans différents cadres.

Lorsqu'ils disposent de **compétences particulières certifiées** en matière de gestion des secours, les bénévoles peuvent participer à la gestion des catastrophes par le biais des **associations agréées de sécurité civile (AASC)**. Les bénévoles peuvent encore participer à la gestion des catastrophes en rejoignant une **réserve communale de sécurité civile** lorsqu'elle est mise en place par une commune.

En complément de l'action des associations agréées et des réserves communales, le **monde associatif** peut également contribuer à la réduction des risques de catastrophes tant pour **diffuser la culture du risque** que pour **assurer un rôle de relais** des gestionnaires de crise ou d'interface auprès de de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires. À La Réunion, on dénombrait **entre 14 000 et 15 000 associations** en 2022.

En particulier, tel qu'observé lors de catastrophes (cyclone, vague submersible, pandémie, inondation, etc.) et documenté en sociologie (capital social, phénomènes émergents, etc.), ces associations jouent un **rôle important** en complément de l'action des pouvoirs publics pour répondre aux **besoins essentiels des personnes les plus vulnérables** : enjeux de handicaps, de santé mentale, de personnes jeunes et âgées, de familles monoparentales isolées, de personnes en situations de précarité, de populations marginalisées, etc.



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°5 : Quelles articulations entre AASC, réserves communales et tissu associatif ?

Atelier n°6 : La mobilisation du monde associatif



Thème 4 :

La mémoire des risques et des catastrophes

La **mémoire des catastrophes** désigne à la fois le **souvenir collectif** d'un événement majeur aux conséquences humaines et matérielles importantes, la **commémoration de cet événement** et son **souvenir individuel**. La mémoire des catastrophes contribue à la **culture du risque** des populations. Elle peut être un élément actif de la **résilience** du territoire.

Si La Réunion et l'océan Indien ont été heureusement épargnés par des grandes catastrophes ces dernières décennies, les **événements naturels** de moyenne ou faible intensité ont été cependant **fréquents** et de **différentes natures** : cyclones, inondations, glissements de terrain, éruptions volcaniques, houles cycloniques, feux de végétation, secousses sismiques. Ces aléas sont à considérer aujourd'hui dans le contexte du **changement climatique** alors que des secteurs vulnérables comme le **littoral** sont **très urbanisés**. Le risque est que la potentialité de catastrophes augmente sans que ne s'accroisse en conséquence la capacité collective à y faire face. **Entretien et développer la mémoire** du risque contribue de cette capacité.

Plusieurs initiatives telles que le projet « **mémoires de cyclones** » porté par le Rectorat ou le projet « **Mémoires individuelles, résilience collective** » de l'AFPCNT sont développées à La Réunion pour tenter de « cultiver » cette mémoire.



Deux ateliers abordent cette thématique :

Atelier n°7 : Mémoire des catastrophes : l'entretenir et la développer

Atelier n°8 : Mémoire des catastrophes : une composante active de la gestion des risques et de la résilience des territoires



12h – 13h30 : Pause-déjeuner



13h30 – 15h30 : Table ronde n°2 “Le vécu du cyclone Belal par les populations”

Le **15 janvier 2024**, le **cyclone Belal** touchait La Réunion. Le territoire n'avait pas connu d'événement d'une telle ampleur depuis plusieurs années. Les annonces d'un cyclone particulièrement violent et le déclenchement de **l'alerte violette**, plus haut niveau de danger rarement déclenché, ont fait craindre au pire durant quelques heures et ont **marqué la population**. Sur ordre des autorités, les habitants sont restés confinés chez eux durant 48 heures. Du fait de sa **trajectoire** déviée vers le nord-est et d'une **bonne anticipation** de cet événement (préparation, campagne de sensibilisation et évacuation avant l'événement), et malgré de lourdes conséquences, ce cyclone fut **moins dévastateur qu'attendu**.

Quels **retours d'expériences** des populations et des acteurs de terrain après Belal? Quel **rôle** pour les organisations de la société civile dans la gestion de la catastrophe? Comment prendre en compte les constats et les **recommandations citoyennes** post Belal pour la gestion de crises futures?

Table ronde suivie d'un échange avec la salle



15h30 – 15h45 : pause



15h45 – 17h45 : Restitution des ateliers et échanges avec la salle

Chaque rapporteur.rice dispose de 10 minutes de présentation, suivies de 5 minutes de questions.



17h45 – 18h30 : Clôture officielle des échanges en salle



18h30 : Dîner-cocktail

Vendredi 4 octobre :

Journée de visites de terrain



Visites de terrain sur toute la journée



Départ à 8h du Conseil départemental



Retour prévu vers 16h30 au jardin de l'Etat (Saint-Denis)

Dernier échange avec les participants sur le village de la Fête de la Science

Site n°4 :
SAINT-DENIS

Les risques industriels,
les Brasseries de Bourbon

Site n°3 :
SAINT-PAUL

Le risque de
submersion
marine



Site n°2 :
SAINTE-ROSE

Le risque
volcanique

Site n°1 :
SAINT-JOSEPH

Le risque d'inondation,
la rivière des remparts

